

Asile et Immigration en Belgique (II) : « Changer la figure du migrant »¹

Dans leur lutte pour faire valoir leurs droits, les sans-papiers et demandeurs d'asiles sont immanquablement confrontés à un constat amer : à défaut d'un soutien actif d'une majorité de citoyens, toute tentative d'ébranler les fondements de la politique migratoire ultra-restrictive semble vouée à l'échec. Une impasse révélatrice de l'urgence qu'il y a à changer le regard que portent les nationaux sur les nouveaux arrivants.

Dans un coin de l'ancienne école qu'ils occupent depuis deux semaines, des membres du collectif des « 450 afghans » qui réclament un moratoire sur les expulsions vers leur pays en guerre et leurs soutiens belges tiennent conseil. L'ambiance est morose. Ereintés par plusieurs mois de manifestations auxquelles répondent intimidations et répression des pouvoirs publics, les candidats réfugiés manquent de tout. Une nouvelle intervenue dans la journée achève de briser le moral des troupes : le juge vient de le leur notifier leur prochaine expulsion des lieux, la septième en deux mois. Entre doute et détermination, un constat se fait lancinant : chaque fuite en avant répressive de la part des mandataires politiques en charge de l'asile et de l'immigration contribue à augmenter leur popularité. Une observation lucide qui conduit à poser l'inévitable question : comment inverser la vapeur et gagner la bataille de l'opinion ?

Cette interrogation restera non-tranchée durant la suite des débats. Et pour cause : elle taraude depuis des générations les migrants et ceux qui ont pris part à leur combat, sans qu'ils ne parviennent à y opposer une réponse efficace. Il faut dire que la gageure est de taille : dans le monde politique contemporain, la posture consistant à pointer les étrangers comme un danger dont seul un strict contrôle des frontières permettrait de se prémunir constitue une ressource essentielle. Bien maîtrisée, elle présente la vertu de s'autoalimenter une fois la machine correctement lancée. La sévérité des réponses politiques conforte alors les citoyens dans leur hostilité première envers des nouveaux arrivants, assurant par là une popularité certaine à ceux qui les mettent en œuvre².

Le succès en demi-teinte de la stratégie de communication des demandeurs d'asile afghans est à cet égard révélateur des limites qui caractérisent plus généralement les mouvements de sans-papiers et de demandeurs d'asiles. Leurs démarches auprès de la société civile a notamment permis de réunir une cinquantaine d'associations pour soutenir leurs revendications, et d'avoir imposé ces dernières dans le débat public, en dépit d'un contexte largement défavorable. Mais ce résultat honorable contraste avec les cinglantes fins de non-recevoir adressées jusqu'à présent par les pouvoirs publics à leurs revendications. Certes, le travail de plaidoyer politique reste fondamental, d'autant que les migrants, catégorie précaire s'il en est, ne peuvent espérer faire valoir leurs intérêts directement auprès des pouvoirs décisionnels. Etant donné la centralité de l'opinion dans la définition des politiques migratoires, sa conquête s'impose toutefois comme un pré requis absolu.

Contourner le blocus médiatique.

Un tel objectif nécessite en premier lieu de comprendre les ressorts de l'élaboration de l'opinion publique sur cette question. De nombreux travaux universitaires soulignent notamment le rôle de croyances – souvent infondées³ – dans la détermination des préférences individuelles vis-à-vis de l'immigration⁴. Ainsi les citoyens natio-

¹ Par **Grégory Mauzé**, animateur de l'Association Culturelle Joseph Jacquemotte – décembre 2013.

² Une attitude sur les questions migratoires qui contraste singulièrement avec la tendance en œuvre dans les champs économiques et sociaux, où la tendance est au contraire à la déconnection entre la prise de décision politique et les préférences de la majorité de la population.

³ Les principales études sur le sujet concluent souvent à un impact marginal de l'immigration sur les systèmes sociaux. V. Rotthorn, Robert, "The fiscal impact of immigration on the advanced economies", pages 531-581, Oxford Review of Economic Policy, vol. 24, 2008

naux tendent-ils à percevoir leur rapport aux nouveaux arrivants comme un jeu à somme nulle. Comme le soulignent les chercheurs Jérôme Héricourt et Gilles Spielvogel, cette inclinaison à la xénophobie se trouve renforcée dans un contexte de crise, dans lequel « *toute politique publique de soutien à l'intégration et à la réussite économique des immigrés est perçue comme une spoliation par les nationaux* »⁵.

Le dernier baromètre social de la Wallonie est à cet égard éloquent : les wallons estimerait ainsi à 25% la proportion d'étrangers présents sur le territoire national, soit le double du chiffre réel⁶. Alors qu'ils sont 68% à considérer l'immigration comme une charge sociale pour le pays d'accueil, le taux tombe à 48% pour les personnes qui évaluent avec le plus de justesse le poids effectif de la population. Ce constat corrobore l'hypothèse selon laquelle le jugement porté sur le phénomène migratoire est intimement lié à sa perception plus ou moins correcte. Partant, une meilleure information sur le sujet, en permettant une approche dépassionnée, contribuerait à changer le regard porté sur les personnes migrantes.

Cet impératif de pédagogie se révèle difficilement compatible avec la dynamique en cours dans les médias dominants, secteur pourtant au cœur du processus de formation et d'homogénéisation de l'opinion. Le poids croissant des exigences commerciales dans le fonctionnement des rédactions implique une course au récit médiatique vendeur, qui conduit à traiter les questions liées à l'immigration sous un angle sensationnaliste. « *Alors que les thématiques migratoires sont extrêmement complexes, on cherche de plus en plus à les confier à des journalistes généralistes qui auront tendance à traiter superficiellement le sujet, conformément à la ligne éditoriale* » témoigne Martine Vandemeulebroucke, ancienne journaliste spécialisée dans les questions d'asile et d'immigration au quotidien Le Soir.

Cette même dynamique conduit les principales rédactions à déconnecter les revendications des migrants des problématiques dont elles sont à l'origine. L'entrée en grève de la faim de l'avocate des afghans Selma Benkhelifa pour protester contre le non-respect du droit d'asile fut ainsi reléguée à la section « faits divers » du site internet de la chaîne RTL⁷. En outre, l'absence de soubresaut télégraphique propice à une couverture dramatisée des événements a conduit les médias à ramener la couverture du mouvement des « 450 afghans » à sa plus simple expression. « *On n'a jamais eu autant de soutien associatif, des écoles, des syndicats et de la société civile organisée et parallèlement aussi peu de couverture médiatique pour un mouvement de ce genre* » déplore Selma Benkhelifa.

La faible disposition des rédactions les plus influentes à offrir des clés de lecture qui permettraient de comprendre la lutte des mouvements migrants confronte ces derniers à un double défi : il s'agit d'une part d'intégrer cette donnée dans leur stratégie de communication, en tentant notamment d'éviter une couverture négative. D'autre part de parvenir à contourner le blocus médiatique en vue de faire connaître leur cause par d'autres moyens.

Education populaire.

La stratégie des pouvoirs publics visant à éluder les aspects les plus controversés des politiques migratoires, la réponse naturelle consisterait à se saisir de toutes les occasions possibles pour ramener les migrants à leur dimension humaine. A cet égard, les actions de proximité qui touchent au quotidien des citoyens ont cette vertu de redonner une dimension concrète à une réalité volontairement maintenue dans l'abstraction. On a ainsi pu assister ces derniers mois à de nombreuses mobilisations locales pour soutenir des demandeurs d'asiles débou-

⁴ Héricourt, Jérôme et Spielvogel, Gilles, "Perception publique de l'immigration et discours médiatique", 18 décembre 2012, laviedesidées.fr

⁵ Loc.cit.

⁶ Tassin, Stéphane, "Les immigrés? Une charge pour la sécurité sociale disent les Wallons", La Libre Belgique, 12 décembre 2013

⁷ "Une avocate des Afghans entamera à son tour une grève de la faim", 5 décembre 2013, rtl.be

tés parfaitement intégrés, dont l'injonction à quitter le territoire a ému une partie de la population, notamment en Flandre. Ces situations – et le pathos qu'elles charrient – se prêtent idéalement à une mise en récit médiatique, et ont dès lors été abondamment relayées par les principales rédactions du Nord du pays.

S'ils peuvent susciter certains espoirs compte-tenu de l'atmosphère xénophobe dominante, ces élans de soutien, qui transcendent souvent les clivages partisans⁸, sont généralement déconnectés d'une critique fondamentale des politiques à l'origine de ces situations. Ce positionnement conduit alors à établir une hiérarchie entre les migrants menacés d'expulsion. « *On défend son voisin, pas le groupe dont il fait partie* », constate Martine Vandemeulebroucke, qui pointe le décalage entre le traitement réservé aux afghans assimilés en Flandre et le désintérêt concomitant pour les « 450 afghans », dont la détresse respective trouve pourtant ses origines dans les mêmes décisions politiques⁹. Toute appréciables qu'elles puissent être pour les personnes concernées, ces démarches axées sur l'émotionnel constituent en réalité un frein à une analyse susceptible d'enrayer structurellement la perception négative du phénomène migratoire.

La sensibilisation et l'information destinées à déconstruire les idées reçues sur cette thématique semblent dès lors essentielle pour faire évoluer les mentalités. En l'absence d'une intégration de ces questions au niveau des cycles d'éducation scolaire, cette responsabilité échoit à la société civile. Les associations d'éducation populaire et permanente, avec leur approche ascendante et participative se révèlent particulièrement adaptées pour fournir l'indispensable effort de pédagogie requis. Focus sur l'inégalité des échanges nord-sud, souvent aux sources des flux migratoires ; enjeux du droit d'asile et des obligations internationales en matière d'accueil pour les réfugiés ; travail sur l'ampleur des mouvements de population vers les pays occidentaux, qui contribue à rendre caduque la parabole de la « forteresse assiégée »... des champs de sensibilisation qui représentent autant de fenêtres d'opportunité pour éclairer la population sur les enjeux des migrations, et donc susceptibles de faire évoluer leur rapport à ces dernières.

Si de telles campagnes axées sur les dimensions humanitaires existent et sont parfois efficaces, elles présentent le risque de prêcher entre convaincus, sans dépasser de façon significative le cercle de militants qui gravitent autour de ces associations. Ce travail est en outre entravé en Belgique par la présence de deux opinions publiques fondées sur des espaces linguistiques distincts, ce qui ralentit les actions communes au niveau national, pourtant nécessaires étant donné le caractère fédéral de la politique migratoire.

Mais la principale limite de cette approche didactique réside surtout dans sa dimension éthique. Le calcul selon lequel une meilleure perception de l'immigration découlerait naturellement de sa meilleure compréhension se fonde en effet sur l'aspiration supposée des individus à la justice. Un postulat qui ne se vérifie pas toujours, a fortiori en temps de crise économique où la crainte d'une raréfaction des ressources (salaires, emplois, accès à l'Etat-providence, etc.) tend à rendre les citoyens imperméables aux arguments humanitaires. Aussi nécessaire qu'elle soit, cette pédagogie des causes de l'immigration se révèle donc insuffisante. Pour espérer faire bouger les lignes, elle doit s'accompagner d'une approche plus pragmatique fondée sur les intérêts bien compris des nationaux.

Communauté d'intérêts.

Cette approche complémentaire porte un nom : la conscientisation de classe. Replacer les migrants dans le contexte de l'antagonisme capital-travail permet en effet de mettre en évidence la relation d'exploitation qu'ils partagent avec les travailleurs nationaux¹⁰. Une telle perspective passe non-seulement par une réactivation du senti-

⁸ On observera avec circonspection le soutien apporté par certains nationalistes flamands de la NVA, formation pourtant viscéralement hostile aux nouveaux migrants, dont les élus locaux de la municipalité d'Anvers prônait encore récemment la suppression de l'aide médicale d'urgence pour les illégaux qui n'acceptaient pas une procédure de retour volontaire.

⁹ Vandemeulebroucke, Martine, "Les Afghans (suite) : les bons exclus et les autres", 27 septembre 2013, amnesty.be

¹⁰ Si tous les sans-papiers ne se réclament pas de la classe ouvrière,

ment d'appartenance de classe – qui s'est réduit comme peau de chagrin au cours des dernières décennies¹¹ – chez ces derniers, mais également par une affirmation de celui-ci chez les travailleurs migrants, pour qui la conscience ouvrière ne va pas non-plus de soi¹². Elle requiert également de déconstruire pièce par pièce les arguments des tenants d'une approche sécuritaire et répressive : impuissante à réduire de façon significative la présence étrangère, celle-ci a surtout pour effet de précariser la situation des personnes en situation irrégulière, lesquelles sont dès lors condamnées à un travail au noir qui les cantonne souvent à la sous-prolétarisation.

Ce travail de longue haleine pourrait être facilité en Belgique par l'importance qu'y occupent les syndicats. En tant que représentantes des travailleurs, ces institutions sont en première ligne pour mettre en évidence les implications socialement mortifères des politiques migratoires actuelles. « *Personne n'a intérêt à ce que se développe une zone de non droit, dont pâtissent à la fois les sans-papiers exploités et les travailleurs nationaux victimes de cette concurrence faite à l'économie légale.* » Analyse Martin Willems, secrétaire permanent à la Centrale nationale des Employés (CNE).

Alors qu'elle avait pu par le passé entretenir un rapport parfois ambivalent à l'immigration, la pratique syndicale en Belgique se place désormais sous le signe de l'ouverture et de l'égalité des droits sans distinction de nationalité ou de légalité statutaire. Les deux principaux syndicats du pays (Confédération des Syndicats Chrétiens (CSC) et Fédération Générale des Travailleurs de Belgique (FGTB)) disposent désormais d'un collectif de travailleurs sans-papiers, lesquels cotisent et bénéficient du même statut que les autres affiliés. Le travail de sensibilisation aux questions migratoires est progressivement réinvesti en interne, avec un certain succès en termes de déconstruction d'idées reçues.

Une plateforme de réflexion et d'action en partenariat avec la société civile a en outre été mise en place pour défendre une vision alternative de l'immigration, en lien avec les questions socio-économiques. « *Il est fondamental de montrer que quand on active les chômeurs, qu'on baisse les salaires, et qu'on refuse d'octroyer des droits aux migrants, on est dans la même logique qui vise à précariser la condition salariale* » insiste Myriam Djegham, militante syndicale membre du Mouvement Ouvrier Chrétien (MOC). La communauté d'intérêt qui unit migrants et non-migrants établie, il devient beaucoup plus aisé de déconstruire l'argument – potentiellement opposable à l'approche humanitaire – selon lequel l'octroi de droits aux allochtones se ferait au détriment des citoyens nationaux.

Aussi limpide soit-il, ce message n'est pas toujours facile à faire passer au grand public. « *L'une des démarches possibles pour changer la figure du migrant serait de médiatiser les cas individuels qui illustrent le fait que migrant n'est pas la cause du dumping social, mais qu'il est le premier à en subir les conséquences* », explique Eva Jiménez Lamas, responsable du groupe « travailleurs migrants » à la CSC. Un exemple encourageant nous vient de la France, avec la grève des travailleurs sans-papiers déclenchée en 2009 contre des plans de licenciements dans le secteur de la restauration. En quelques semaines, les sans-papiers concernés sont passés du statut de voleurs d'emplois à celui de travailleurs astreints aux mêmes devoirs sans bénéficier des mêmes droits.

Plus que le contenu émotionnel de cette grève déclenchée en pleine chasse sarkozienne aux clandestins, c'est surtout la triste banalité de ce conflit social qui a ému l'opinion publique, qui découvrit tout à coup une catégorie de la population surexposée aux offensives patronales¹³. « *Les grévistes ont été défendus comme n'importe quels travailleurs confrontés aux plans de licenciements.* » Témoigne Raymond Chauveau de la Confédération Générale du Travail (CGT), qui a coordonné au niveau national ce mouvement parti de la base.

¹¹ Comme le montre la tendance des catégories précarisées à s'identifier à la classe moyenne, en dépit de leur condition sociale objective. Observatoire des inégalités, "Les classes moyennes en quête de définition", 17 février 2009, inegalites.fr

¹² En dépit d'une position dans la hiérarchie sociale qui les places indubitablement dans le versant « travailleurs » du clivage socio-économique les opposant aux possédants.

¹³ Chauveau, Raymond, "Un conflit du travail presque banal", Regards croisés n°51, novembre-décembre-janvier-février 2011.

Le succès de cette grève illustre à merveille la nécessité d'accompagner la perspective de classe par une inscription à part entière des migrants dans les combats qui les concernent. En initiant et en portant les mouvements pour leur reconnaissance politique, sociale ou civique, ceux-ci se placent d'emblée dans un rôle d'acteurs, plutôt que de victimes pour lesquelles il faudrait faire preuve de compassion. L'auto-organisation devient alors un antidote aux discours identitaires qui jouent de la concurrence entre groupes précarisés. « *Nous ne demandons pas de traitement de faveur ni de pitié, mais la reconnaissance de nos droits* », explique Samir Hamdard, porte-parole du collectif des afghans, lassé des procès en chantage émotionnels intentés par la Secrétaire d'Etat à l'asile et à l'immigration, Maggie De Block.

Cette nécessité d'éviter le paternalisme implique une claire répartition des rôles entre les organisations de migrants et les mouvements qui les soutiennent. Si leur action se révèle souvent indispensable pour obtenir des résultats concrets¹⁴, l'importance prise par ces derniers présente parfois le risque d'éluder les propres revendications des migrants, de même que leur rôle dans leur propre combat. Il ne reste alors qu'un pas pour un retour à une conception morale.

La solidarité plutôt que la charité.

Au final, c'est donc la solidarité, entendue comme « relation d'entraide et de soutien entre personnes ayant conscience d'une communauté d'intérêt », qui semble la plus à même d'impulser une rupture avec la perception majoritairement négative du phénomène migratoire. Le sentiment d'appartenance commune entre migrants et non-migrants est en effet la plus prompte à convaincre les citoyens qu'une opposition active contre les politiques migratoires actuelles s'impose, indépendamment de la sensibilité manifestée par ailleurs pour la situation extrêmement précaire des illégaux. A l'inverse, le discours fondé sur les aspects humanitaires, en se fondant sur des conceptions éthiques individuelles qui confinent parfois à la charité, se révèle insuffisant, a fortiori dans un contexte de crise propice à la raréfaction des comportements altruistes.

L'ampleur des problèmes humains et sociaux générés par la gestion de l'asile et de l'immigration économique nécessite néanmoins de mobiliser toutes les ressources à même d'infléchir le paradigme sécuritaire et répressif, tout en prenant garde à une juste hiérarchisation des arguments et des méthodes employées. « *Il n'existe aucune solution miracle, et il est illusoire d'attendre des résultats à court-terme. Il est toutefois vital d'agir sur tous les niveaux possibles, car on perd du terrain* », résume Cécile Vandersteppen du Centre National de Coopération au Développement (CNCD). Faire vibrer le maximum de cordes sensibles sans risquer la disharmonie, sur un instrument essentiellement aux mains de leurs adversaires... Tout le défi imposé aux mouvements engagés dans cette lutte déséquilibrée.

**Les citations non-référencées sont tirées d'entretiens avec leurs auteurs.*

¹⁴ Outre l'action des syndicats pour relayer les revendications des travailleurs migrants, qui se révèle décisive pour inscrire les travailleurs issus des nouvelles migrations à la classe salariale nationale, on peut penser aux différents comités de soutien aux sans-papiers et demandeurs d'asiles qui ont émergé ces dernières années. Plus récemment, la grève de la faim de quatre belges membres du comité de soutien aux « 450 afghans » a contribué à relancer provisoirement la couverture médiatique d'un mouvement en passe de tomber dans l'oubli. Jointe à la mobilisation des afghans, cette action symbolique a permis de relancer le dialogue avec la secrétaire d'Etat à l'asile et à l'immigration, qui a ouvert la porte à une meilleure intégration des recommandations du Haut-Commissariat des Nations-Unies aux Réfugiés (HCR) dans l'examen des nouvelles demandes d'asiles par le Commissariat Général aux Réfugiés et aux Apatrides (CGRA).